



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## **Changements au calendrier scolaire La FAE réclame un débat public**

**Montréal, le 11 février 2010** – Les déclarations de la ministre Courchesne, selon lesquelles les changements apportés au calendrier scolaire visent à encourager « la persévérance scolaire » et s'inscrivent dans la recherche de « souplesse », occultent les véritables intentions ministérielles. Selon Sylvain Mallette, vice-président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) : « Dans les nombreux échanges que nous avons eus avec les représentantes et représentants du MELS, la question du calendrier scolaire n'a jamais été abordée. Pire encore, à la table de négociation, les représentants patronaux ont été les premiers surpris d'apprendre que la ministre souhaitait imposer des modifications au calendrier scolaire. »

À la suite des informations rapportées ce matin par le journal *Le Devoir*, il apparaît clairement que les modifications prônées par la ministre sont une réponse à l'entente intervenue avec six écoles privées juives orthodoxes. Or, selon Sylvain Mallette : « Par un geste administratif, sans aucune consultation publique, la ministre rompt un équilibre délicat. Avec la déconfessionnalisation, nous avons fait le choix collectif que l'enseignement religieux relevait d'un choix personnel. Ce que fait la ministre, c'est permettre une reconfessionnalisation en douce des écoles. Dans ce cas précis, le remède est pire que le mal. » Non seulement remet-elle en cause la déconfessionnalisation du système scolaire québécois, mais M<sup>me</sup> Courchesne ouvre la porte à d'innombrables ajustements au Régime pédagogique sans véritable débat social.

Pour la FAE, la ministre Courchesne doit immédiatement revenir sur cette décision qui soulève de nombreux doutes quant à sa légitimité. « L'importance fondamentale de cette question est inconciliable avec une simple décision administrative. C'est un débat de société dont on ne saurait faire l'économie », de conclure Sylvain Mallette.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 30 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Guy Desmarais, conseiller au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 251

Cellulaire : 514 943-9561